

**COMMUNE
DE
MUNTZENHEIM**
68320

nos réf. : MB/GD

Tél. 03 89 47 40 76
Fax. 03 89 49 15 67



LETTRE DU MAIRE N°98

Chère Concitoyenne,
Cher Concitoyen,

Voici quelques points d'informations à porter à votre connaissance.

1) 31^{ème} Fête de la carotte : circulation

Notre 31^{ème} fête de la carotte se déroulera les **samedi 29 et dimanche 30 juin** prochains.

Pour le dimanche 30 juin, nous sommes à nouveau obligés, en collaboration avec la gendarmerie, de prendre des mesures de sécurité particulières avec des restrictions de circulation dans tout le village de 7h à 20h ; comme l'année dernière :

- Seule la rue de Colmar restera ouverte à la circulation des véhicules venant de Bischwihr et Fortschwihr, véhicules déviés par la voie de contournement (D112) puis par la déchetterie pour se rendre à Durrenentzen.

- Les véhicules en provenance de Durrenentzen et Urschenheim et se rendant vers Bischwihr-Colmar seront déviés par le chemin de la déchetterie exceptionnellement ouvert à la circulation en dehors des horaires d'ouverture de la déchetterie.

- Pour les habitants du village, la circulation sera strictement interdite rues Principale et Arrière ; veuillez prendre toutes vos dispositions.

- Par ailleurs, des tracteurs bloqueront les accès « est » du village, il y aura possibilité de dégagement par la rue Dobler vers l'« ouest », mais là aussi, nous aimerions un minimum de circulation.

En cas d'urgence, ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules de secours.

Le plan d'ensemble de ces mesures est consultable en mairie (tableau d'affichage) et sur le site internet de la commune (www.muntzenheim.fr).

Des parkings seront mis en place pour les visiteurs extérieurs au village.

2) 31^{ème} Fête de la carotte : fermeture de parking

Le parking de l'école maternelle et celui situé à côté de l'auto-école seront fermés par arrêté du **samedi 29 juin 0h au dimanche 30 juin inclus**, pour l'organisation de la course des « Foulées de la carotte ».

3) balayage des rues

La balayeuse passera dans la rue Principale, **le 27 juin 2019 au matin**. Nous vous remercions de ne pas garer vos véhicules et de bien vouloir balayer les trottoirs dans les caniveaux avant son passage.

4) kermesse de l'école

La kermesse de l'école aura lieu le **vendredi 14 juin de 16h30 à 18h30** et sera suivie de dégustation de tartes flambées ou knacks.

Par mesure de sécurité, la rue Arrière sera totalement fermée à la circulation le 14 juin de 14h à 24h dans sur sa portion nord-sud et bloquée par des camionnettes communales.

Par mesure de sécurité toujours, dans le cadre de cette manifestation qui va accueillir plus de 400 personnes, nous vous demandons de venir à pied à l'école pour éviter des stationnements irraisonnables.

5) nom des habitants sur les boîtes aux lettres

Lors de la distribution des cartes électorales par les agents communaux, ces derniers ont constaté que de nombreuses boîtes aux lettres ne comportaient pas de nom. Veuillez veiller à corriger cette lacune.

6) places de stationnement matérialisées

Pour rappel, ces places de stationnement sont tracées sur le domaine public et sont, de ce fait, utilisables par tout le monde.

7) inauguration de l'aire de jeux communale au lotissement des céréales

Cette inauguration se fera par le maire, la maire-adjoint et les membres du conseil municipal des jeunes le **mardi 2 juillet à 18h30** sur place. Cette aire de jeu a pu se créer grâce à des participations conséquentes des associations Culture Sport et Loisirs de Muntzenheim et environs d'une part et des Canailles d'autre part. Merci à ces deux associations. Tous les enfants du village sont invités à cette manifestation.

A la presque veille des vacances d'été, permettez-moi de vous souhaiter d'excellents séjours, bien dépaysants et bien reposants, et je n'oublie évidemment pas ceux qui ne partiront pas : bon été à toutes et tous.

Le Maire,
Marc Bouché